

# MAIRIE DE PRESLES

**DELIBERATION N°022-2026**  
**SEANCE DU : 20 mars 2026**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PRESLES

### CONVOCATION

Date : 20/03/2026  
Affichée le : 16/03/2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de **Madame Céline CAUDRON, Maire de Presles.**

### NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27  
Présents : 26  
Votants : 26  
Pouvoirs : 0  
Absents : 1

<b>Etaient présents :</b>	Patrick RAOULT	Thomas PROUST	Fabien VOLLE	Thierry CHAUMERLIAC
	Patricia GOASDOUE	Françoise GODENNE	Michel WATIER	Jean-Michel LECAILLE
	Catherine DEVILARD	Serge GHILLEBAERT	Pascal BARBIER	David GRANDINETTI
	Daïkha BRICOUT	Anne-Laure BONCORI	Anissa BENDHIAF	Edouard DEGREMONT
	Hervé SOUPRAYEN	Audray SABOURIN	Ambre OLLIVIER	Aude MAZURELLE
	Martine TISSU	Monique ROBERT	Céline GALLAND	Eric DEVILARD
	Jean-Michel LECAILLE	Morgane RABISCHUNG		

**Absents représentés :**

**Absents non représentés :** Edouard DEGREMONT

**Secrétaire de séance :** Patrick RAOULT

### Détermination du nombre et désignation des membres des commissions communales

Madame le Maire expose que conformément aux dispositions du CGCT, et plus particulièrement à l'article L.2121.22, le Conseil Municipal peut former des commissions communales chargées d'étudier des domaines spécifiques.

Les commissions communales seront au nombre de 8 et se décomposeront ainsi :

1. Affaires générales finances personnel
2. Vie scolaire enfance jeunesse
3. Information communication nouvelles technologies
4. Travaux sécurité marchés publics
5. Vie associative
6. Urbanisme commerce environnement
7. Patrimoine
8. Contrôle des listes électorales

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

- **APPROUVE**, à l'unanimité, la création de 8 commissions communales susvisées,
- **PROCEDE** à la désignation des 8 élus amenés à siéger au sein de chaque commission selon les tableaux ci-dessus (le Maire est président de droit).

Envoyé en préfecture le 23/03/2026

Reçu en préfecture le 23/03/2026

Publié le



ID : 095-219505047-20260320-D0222026-DE

#### **AFFAIRES GENERALES - FINANCES - PERSONNEL**

Patrick Raoult
Thomas Proust
Franck Marchal
Céline Galland
Audrey Sabourin
Morgane Rabischung
David Grandinetti
Anissa Bendhiaf

#### **VIE SCOLAIRE ENFANCE JEUNESSE**

Patricia Goasdoué
Thomas Proust
Ambre Ollivier
Morgane Reynoird
Aude Mazurelle
Franck Marchal
Daïkha Bricout
Hervé Souprayen

#### **INFORMATION COMMUNICATION NOUVELLES TECHNOLOGIES**

Thomas Proust
Franck Marchal
Audrey Sabourin
Françoise Godenne
Michel Watier
Ambre Ollivier
Pascal Barbier
Jean-Michel Lecaille

#### **TRAVAUX SECURITE MARCHES PUBLICS**

Michel Watier
Thierry Chaumerliac
Eric Devilard
Edouard Degrémont
Jean-Michel Lecaille
Aude Mazurelle
Pascal Barbier
Anissa Bendhiaf


#### **VIE ASSOCIATIVE**

Martine Tissu
Serge Ghillebaert
Franck Marchal
Catherine Devilard
Céline Galland
Eric Devilard
Daïkha Bricout
Hervé Souprayen

#### **URBANISME COMMERCE COMMERCE**

Fabien Volle
Catherine Devilard
Audrey Sabourin
Edouard Degrémont
Morgane Reynoird
Jean-Michel Lecaille
David Grandinetti
Hervé Souprayen

<b>PATRIMOINE</b>
Thierry Chaumerliac
Monique Robert
Serge Ghillebaert
Fabien Volle
Eric Devilard
Audrey Sabourin
Anne-Laure Boncori
Françoise Godenne

Envoyé en préfecture le 23/03/2026  
Reçu en préfecture le 23/03/2026  
Publié le   
ID : 095-219505047-20260320-D0222026-DE

<b>CONTROLE DE LA REGULARITE DE LA LISTE ELECTORALE</b>
Thierry Chaumerliac
Serge Ghillebaert
Edouard Degremont
Thomas Proust
Patrick Raoutl

M WATIER Michel a été désigné en qualité de correspondant défense.

Pour extrait certifié conforme, le 23 mars 2026

Le Maire,  
Céline CAUDRON



Envoyé en préfecture le 23/03/2026

Reçu en préfecture le 23/03/2026

Publié le



ID : 095-219505047-20260320-D0222026-DE